

[Se connecter de chez soi au réseau de l'entreprise](#)

Catégorie : Windows 2000/XP

Publié par [Nendo](#) le 28/11/2007

Si votre entreprise est connectée à Internet, vous pouvez, à partir d'un PC distant, chez vous ou en déplacement, accéder aux fichiers stockés sur son réseau local.

Il suffit pour cela de créer une nouvelle connexion réseau qui pointera directement sur le serveur de votre entreprise. Si celui-ci accepte les connexions de ce type ? Pas de problème!

Effectuez un clic droit sur l'icône **Voisinage réseau du PC distant** et sélectionnez l'option **Propriétés**. Dans la nouvelle fenêtre qui s'affiche, cliquez deux fois sur **Etablir une nouvelle connexion**. Dès que l'Assistant s'affiche, choisissez l'option **Connexion à un réseau privé via Internet**. Sur l'écran suivant, indiquez l'adresse **IP** du serveur d'entreprise auquel vous voulez vous connecter.

Si vous ne la connaissez pas, l'administrateur du serveur pourra vous l'indiquer. Ce n'est généralement pas celle du serveur Web de l'entreprise mais celle d'une autre machine. Sur l'écran suivant, **Disponibilité de la connexion**, sélectionnez l'option **Moi seulement** pour plus de sécurité. Cliquez sur **Suivant** et spécifiez le nom que vous voulez donner à cette nouvelle connexion, par exemple **Accès à l'Entreprise**, puis cliquez sur **Terminer**. L'Assistant disparaît et une fenêtre de connexion immédiate s'affiche à l'écran.

Pour tester votre connexion, indiquez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe (ceux que vous utilisez sur l'ordinateur de votre entreprise). Si l'administrateur de votre société vous a indiqué des paramètres supplémentaires, notamment de sécurité, cliquez sur **Propriétés**. Dans la fenêtre qui apparaît, vous trouverez plusieurs onglets.

Général permet de modifier l'adresse du Serveur. **Options** contient les paramètres propres à l'appel. **Sécurité** vous propose de définir les protocoles de sécurisation utilisés. **Gestion du réseau** vous offre la possibilité de sélectionner le type de VPN (réseau privé virtuel) mis en œuvre. Enfin, l'onglet **Partage** vous permet de préciser si d'autres ordinateurs installés chez vous pourront exploiter cette connexion. En général, ce ne sera pas le cas.